



A Morillon le 14 janvier 2022

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira le **Jeudi 20 janvier 2022 à 20 h 00, Salle du Conseil en Mairie.**

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

1. **Fonctionnement des assemblées** - Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2021
2. **Fonctionnement des assemblées** - Décisions prises par le maire
3. **Administration générale** – Transfert de la compétence « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques »
4. **Finances** – Demande de subvention au Conseil Départemental pour le traitement de la charpente de l'Eglise
5. **Foncier** – Acquisition du terrain de Marie-Christine RECOULES
6. **Domaine skiable** – Régularisation des indemnités aux consorts BARRIOLADE
7. **Questions diverses**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Simon BEERENS-BETEX